



COMPTE-RENDU DE MANDAT

Comité technique de proximité (CT) Réunion du lundi 21 novembre 2016

Cette réunion a été présidée par le Directeur général des services (DGS).

Ce qu'il faut retenir :

- **Élu par procuration ?** Permettre au président d'être élu par procuration ne nous paraît pas une bonne solution en matière de démocratie universitaire.
- **Enquête BIATSS** : savoir comment on va mal, c'est bien, mais pour faire quoi ensuite ?
- **Remplacer (ou non) les départs en retraite ?** Nouvelle procédure imposée par la direction, sans demander l'avis des élus du personnel, pour la campagne d'emploi 2017 : c'est beau le dialogue social...
- « **La patience vient à bout de tout** » ? Nous posons des questions (beaucoup), nous attendons les réponses (longtemps)

1. Approbation des comptes rendus des séances du 21 juin, 5 juillet et 12 septembre 2016

Compte-rendu du 21 juin approuvé par 7 voix et 2 abstentions
Compte-rendu du 5 juillet approuvé par 6 voix et 3 abstentions
Compte-rendu du 12 septembre approuvé par 6 voix et 3 abstentions

2. Avis sur la disposition des statuts relative à la possibilité de recours à la procuration lors de l'élection du Président.

Ce point avait déjà été abordé lors de la réunion du 12 septembre 2016 au cours de laquelle les élus avaient voté unanimement contre.

Le Vice-président du conseil d'administration (VP CA) précise que le président renouvelle sa proposition. L'argument principal du VP CA est qu'il était déjà difficile de recueillir le quorum avec 22 élus au CA alors avec 30 élus !! Ainsi selon le VP CA, cette disposition évitera l'écueil du manque de quorum pour l'élection du président et éviter les situations difficiles connues il y a quelques années avec plusieurs réunions pour arriver à l'élection.

Les représentants du personnel insistent sur la nécessité pour les administrateurs, d'être là au moins pour l'élection du président.

Vote : 9 voix contre, unanimité

Cette question sera à nouveau à l'ordre du jour du prochain CT le 6/12/2016 car la direction n'avait pas respecté le délai maxi d'un mois après la réunion du 12 septembre pour recueillir à nouveau son avis.

3. Enquête BIATSS : présentation des thématiques et mise en place d'un groupe de travail.

Projet présenté succinctement et oralement par le Vice-président délégué Ressources Humaines (VP RH). Il s'agirait d'une enquête sur les conditions de travail des BIATSS, leurs

ressentis, leurs déplacements domicile-travail, ... en résumé sur la qualité de vie au travail. Elle sera traitée par l'IUT STID comme cela a déjà pu être fait pour les PRAG-PRCE et enseignants-chercheurs (ces deux précédentes devaient - un jour - être présentées au CT).

Le VP RH n'est pas en mesure de présenter les thématiques ce jour. Il propose de constituer un groupe de travail pour élaborer le contenu de cette enquête à partir de l'expérience des deux précédentes et des suggestions des élus. Cette enquête serait réalisée en février, le mois de janvier sera réservé à la rédaction. Le groupe de travail devrait se réunir 3 fois d'ici fin janvier.

À notre question de savoir si cette enquête déboucherait sur des mesures concrètes en faveur des personnels, la réponse apportée a été plutôt vague. Quoi qu'il en soit, les résultats de cette enquête pourraient au moins permettre aux élus que nous sommes d'étayer les revendications en faveur des personnels que nous portons dans les instances.

À notre demande, le CHSCT sera associé au groupe de travail sur cette enquête sur la qualité de vie au travail.

Les organisations syndicales donneront les noms de leurs participants dans les jours qui viennent.

4. Questions diverses

La CGT a demandé à connaître les réponses de la direction sur ses propositions de points pour l'ordre du jour de la prochaine réunion du CT du 6/12/2016, propositions envoyées le 3/11/2016 et restées sans réponse avant cette réunion, auxquelles la direction n'a apporté aucune réponse particulière !

Nouvelle procédure pour la campagne d'emploi 2017

La campagne d'emplois 2017 pour les personnels BIATSS semble s'organiser d'une nouvelle manière avec la centralisation de tous les postes vacants au sein de l'établissement qui en définira la répartition selon les demandes des services/composantes et des priorités de l'établissement.

L'administration en a informé les responsables de services/composantes mais pas le CT ni le CHSCT. Pourtant cette nouvelle façon de faire pourrait avoir des conséquences importantes sur l'organisation du travail avec le risque de ne pas voir certains postes remplacés.

Cette méthode a déjà des conséquences anxiogènes pour quelques personnels inquiets sur la possibilité de devoir assumer des tâches supplémentaires dans un contexte déjà très tendu.

En conséquence et conformément aux prérogatives réglementaires du CT, comme du CHSCT, nous demandons que le CT, comme le CHSCT, soit informé et consulté sur ce changement.

Pour le DGS, la nouvelle organisation de la campagne d'emplois des BIATSS (remplacement des départs en retraites et mutations) s'inscrit dans le cadre du « plan de retour à l'équilibre financier » borné par le contrat quinquennal et le dialogue avec le rectorat. Mais au final, il ne nous apprend rien de nouveau et nous avons insisté sur le fait que le rappel du contexte et l'explication de la nouvelle procédure aurait été un plus pour les personnels au travers de leurs représentants au comité technique. Mais pour le DGS, rien ne justifie leur information (et encore moins leur consultation) tant que la campagne d'emplois n'est pas définie. Selon lui, le CT sera consulté sur les conséquences de cette nouvelle procédure (les propositions de recrutements pour 2017), pas plus.

Ce n'est pas du tout notre vision des choses. Nous considérons que tout changement dans la procédure de campagne d'emploi aurait dû être au moins expliquée au CT avant d'être mise en œuvre. Il en va du respect des personnels via leurs élus au CT.

Le DGS lâchera que l'on ne peut garder le rythme actuel de recrutement qu'il juge « dynamique ». Chacun appréciera ce « dynamisme » alors que l'on souffre tous du manque

d'effectif au regard de notre charge de travail qui ne cesse de s'alourdir. On peut se demander à quoi s'attendre avec de telles affirmations.

Et de rajouter que la globalisation de la campagne d'emplois est un outil pour la maîtrise de l'emploi dans le cadre du « plan de retour à l'équilibre financier ». Avec la FSU, nous lui avons répondu que l'équilibre serait tout de suite trouvé si l'État payait intégralement ses fonctionnaires en compensant le « glissement vieillesse technicité » (GVT) réel des agents de l'UPPA.

En conclusion, le DGS considère que le CT n'a pas à être informé, ni consulté sur les méthodes d'organisation de la campagne d'emplois.

Nous avons insisté pour que le reste de nos demandes soit à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CT le 6 décembre 2016. Les voici :

Réorganisation du travail à l'IPREM

Les personnels administratifs de l'IPREM ont été informés d'un projet de réorganisation des services administratifs de l'IPREM. Plusieurs réunions ont eu lieu. Un organigramme a été présenté au conseil du laboratoire. Ce projet pourrait avoir des conséquences importantes dans l'organisation de ce service et dans la définition des postes de travail des agents concernés. En conséquence et conformément aux prérogatives réglementaires du CT, comme du CHSCT, nous demandons que le CT, comme le CHSCT, soit informé et consulté sur ce projet

Bilan de la mise en place de la scolarité centrale

Quel est le bilan de la mise en place de la nouvelle scolarité centrale ? Les discussions tant en CT qu'en CHSCT avaient conduit l'administration à s'engager à faire un tel bilan après la première campagne d'inscriptions dans cette nouvelle organisation. Nous souhaiterions que ce bilan soit présenté en CHSCT et en CT dans les meilleurs délais.

Rapport annuel sur l'égalité hommes/femmes pour l'année 2015 à l'UPPA

Demande de présentation de ce rapport déjà formulée au CT du 21/06/2016 et restée sans réponse

Plan de formation des personnels ?

Le VP RH avait indiqué (CT du 5/07/2016) qu'il présenterait à l'automne un plan de formation. Ce point n'est pas inscrit dans les propositions d'ordre du jour des deux prochains CT.

Nouvelles règles relatives à la limitation des CDD recherche ?

Quand seront présentées en CT les propositions de nouvelles règles relatives à la limitation des CDD recherche ?

Nouvelles fiches de postes des agents bénéficiant d'un logement de fonction ?

Où en est le travail en cours (CT du 21/06/2016) sur les fiches de poste des agents bénéficiant d'un logement de fonction ?

Note relative au mouvement interne ?

Quelle est la réponse de la direction à la demande de la CGT (CT du 21/06/2016), pour la diffusion systématique aux membres du CT des notes relatives au mouvement interne ?

Compte rendus des CT

Nous considérons que la mise en ligne des déclarations CGT et motion intersyndicale au CT du 21/06/2016 séparément du compte-rendu du CT ne correspond pas à notre demande. Nous souhaitons que le compte-rendu (en ligne ou pas) intègre ces deux documents comme annexes.

Calendrier prévisionnel des CT

Nous renouvelons notre demande d'un calendrier prévisionnel des réunions du CT le plus en amont possible.

Bilan des recrutements opérés dans le cadre de l'application de la loi Sauvadet

Quand l'aurons-nous ?

Vos élu(e)s CGT :

Jacques Guilbert

Antoine Meylan

Marielle Plumet